

Conseil du Centre

80^e session, Turin, 26-27 octobre 2017

CC 80/6

POUR INFORMATION

SIXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Questions administratives

Introduction

1. Conformément à la priorité attribuée à la modernisation des installations du campus dans le Plan stratégique du Centre pour 2012-15, et compte tenu des résultats d'une enquête interne entreprise en 2014, un Plan directeur pluriannuel à horizon mobile a été défini qui inclut tous les grands projets d'entretien et de rénovation prévus pour la période 2015-17.
2. Ce Plan directeur met à profit le cadre de planification à moyen terme offert par le Plan stratégique et le programme et budget de la période biennale. Il s'agit d'un cadre flexible qui est régulièrement réexaminé et ajusté en cas de besoin afin de refléter la dynamique de la vie du Centre.
3. Les objectifs du Plan directeur sont: a) d'assurer aux projets les plus importants et les plus complexes sur le campus un financement, une planification et une mise en œuvre adéquats, avec un minimum de perturbations dans les opérations et conformément aux normes de qualité les plus élevées; b) de faire en sorte qu'il existe une cohérence globale entre les différentes interventions, y compris les projets mineurs; et c) que les ressources financières fassent l'objet d'une surveillance appropriée et que des économies globales soient réalisées. Le Plan directeur assure également la prise en considération, dans la planification et la réalisation de chaque intervention, des thèmes dominants: sécurité, santé et sûreté, environnement, gestion des risques, accueil et simplification.

Projets d'infrastructure

4. Le projet de rénovation du restaurant Eridano et de la cafétéria La Piazza a été lancé en décembre 2016 afin de doter le campus de lieux de restauration moderne, spacieux, multi-usages et orientés sur la santé, alignés sur les normes du projet sur la satisfaction de la clientèle et répondant aux besoins d'une communauté multiculturelle. Tous les matériaux, équipements et meubles ont été choisis pour garantir les normes les plus élevées en matière d'hygiène, de confort, de consommation d'énergie et de sécurité. Les infrastructures rénovées ont été inaugurées en avril 2017.
5. La rénovation du pavillon Africa 10, qui accueillera le centre de données et le Service des technologies de l'information et de la communication (ICTS), a débuté en novembre 2016 et devrait s'achever en août 2018.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation du budget prévisionnel pour ce projet:

Transfert du centre de données et de l'unité ICTS

	Euros
Travaux de construction	480 000
Consolidation des structures	140 000
CVC, TIC et câblage	220 000
Divers	10 500
Imprévus	5 000
Total	855 500

6. Les salles de classe du pavillon Oceania ont été refaites à un niveau équivalant à celles du pavillon Europe. Les sols, les peintures, les meubles, la signalétique et les installations technologiques sont entièrement neufs.
7. Plusieurs interventions d'entretien, de réparation, de jardinage et de nettoyage ont été nécessaires après les graves inondations qui ont touché le campus en novembre 2016.
8. À la suite de la réorganisation de certaines unités, une priorité plus élevée a été accordée à la rénovation du pavillon Africa 11, dont le coût est estimé à environ 1,5 million d'euros. Le calendrier des travaux dépendra de la disponibilité de cette somme dans le Fonds pour l'amélioration du campus, alimenté par les excédents d'exploitation futurs, ou d'autres sources de financement. Des interventions de maintenance mineures mais efficaces ont eu lieu dans le pavillon Italy, qui répond maintenant aux besoins des unités et des activités qui y sont hébergées.

Sécurité, santé et sûreté

9. Conformément à l'engagement du Centre d'assurer à la communauté du campus les niveaux de santé, de sécurité et de sûreté les plus élevés, plusieurs projets ont été achevés ou doivent être exécutés.
10. L'audit de la sécurité et de la santé au travail (SST) à travers le Centre, qui a servi à évaluer et à gérer les risques en matière de SST grâce à tout un ensemble de mesures d'atténuation, s'est achevé en septembre 2017. L'évaluation de la sécurité couvrant tous les aspects de la SST (organisation et infrastructures) est une obligation en vertu des normes de sécurité italiennes et européennes. Le Centre utilise ces dernières comme cadre de référence légal en matière de SST.
11. S'il a estimé les systèmes de gestion des risques pour la SST en place au Centre plutôt bons, l'audit a identifié quelques améliorations nécessaires dans certains domaines. Ces conclusions sont actuellement analysées et examinées dans l'optique de la rédaction d'un plan de mise en œuvre articulé. Dans la mesure où des travaux de maintenance extraordinaire et des interventions sur les infrastructures et les bâtiments seront nécessaires pour aborder des risques spécifiques pour la sécurité, le Centre entamera des négociations directes avec la Ville de Turin qui, en tant que propriétaire des lieux, est responsables de ces travaux en vertu de la Convention entre la Ville de Turin et

l'Organisation internationale du Travail du 29 juillet 1964. Le Conseil sera informé du résultat de ces discussions lors de sa prochaine session en 2018.

12. En ce qui concerne la sécurité, une campagne de sensibilisation a été menée à l'intention de la communauté du campus, dont le point d'orgue a été l'organisation d'une simulation à grande échelle d'une attaque sur le campus, en collaboration avec des unités spécialisées du corps des chasseurs alpins de l'armée italienne.

Écologisation du campus

13. La politique du Centre vise à atteindre le niveau le plus élevé en termes de sensibilisation à l'environnement et d'éco-durabilité, et la communauté du campus dans son ensemble est impliquée dans la mise en œuvre de plusieurs aspects de cette politique.
14. Le Groupe consultatif pour un campus vert, auquel participent les trois entités des Nations Unies présentes sur le campus, a été établi en 2012. Présidé par le Centre, il coordonne toutes les initiatives vertes sur le campus grâce à un Plan d'action pluriannuel qui prend en compte l'ensemble des directives et programmes pertinents des Nations Unies. Le Centre a obtenu le Drapeau vert (certification internationale « Éco-écoles ») depuis 2014 et participe à l'inventaire annuel des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre du rapport « Du bleu au vert ».
15. Une nouvelle politique de durabilité environnementale du Centre, basée sur les travaux réalisés pour et partageant les principes de la politique pour la durabilité environnementale de l'OIT publiée en janvier 2016, a été mise au point. Elle contient le mandat du futur Comité sur la durabilité environnementale et expose la configuration du système de gestion environnementale.
16. En collaboration avec la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, les émissions inévitables peuvent être compensées par l'achat de « crédits de carbone ». Depuis 2016, le Centre est climatiquement neutre.
17. Les initiatives suivantes, coordonnées par le Groupe consultatif pour un campus vert dans le cadre de son plan pluriannuel, sont alignées sur le plan d'action pour la durabilité environnementale récemment lancée au siège:
- célébration de journées consacrées à l'environnement et soutien à plusieurs initiatives vertes des Nations Unies, internationales ou locales;
 - poursuite de la campagne de sensibilisation « *Waste is a resource* » afin d'améliorer le niveau de tri et de recyclage des déchets. Le Centre adhère également à l'initiative d'inventaire annuel des données sur les déchets des Nations Unies;
 - ACT FOR CHANGE, une application mobile ludique qui entend faire réfléchir la communauté du campus à l'impact sur l'environnement de nos actions quotidiennes et faire comprendre comment nous pouvons contribuer à l'écologisation de notre travail;
 - projet de permaculture, en collaboration avec l'*International School of Turin* (IST);
 - inclusion de mesures d'efficacité énergétique dans tous les projets de rénovation;
 - poursuite du projet de plantation d'arbres lancé en 2015 afin d'assurer la gestion durable des terrains et la biodiversité des essences;
 - collaboration avec le Festival du film environnemental de Turin, qui a lieu chaque année. Ce partenariat prévoit l'organisation d'événements conjoints lors des prochaines éditions du festival (à partir de 2017), ainsi que la projection de documentaires et l'accueil de conférences sur le campus.

Turin, septembre 2017